



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-32505>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-32505**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : OPH Plaine Commune Habitat

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 48274107100021

Ville : Saint-denis

Code postal : 93200

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.maximilien.fr>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Pôle Commande Publique

Adresse mail du contact : Directioncommandepubliqueetjuridique@plainecommunehabitat.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 148136100

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Application des articles R-2142-1 et suivants du Cde de la commande publique. DUME ou, formulaires DC1 et DC2, lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants. (Les documents DC1 et DC2 à remplir sont disponibles sur le site internet du Ministère en charge des finances (www.colloc.bercy.gouv.fr/formulaires/)). - copie de la déclaration de l'activité auprès du Procureur de la République ou démarches équivalente pour les candidats ne résidant pas en France. - copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire. (voir le détail dans le RC)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Le candidat devra fournir une déclaration du chiffre d'affaires global et du chiffre d'affaires concernant la réalisation de prestations identiques ou similaires à celles objets du marché, réalisés au cours des trois

derniers exercices disponibles, ou tout autre documents équivalents (ex : Déclaration appropriée de banque). Le candidat devra fournir un chiffre d'affaires minimum de 2 500 000 euro(s)HT (lot 1) 1 000 000 (lot 2) 1 000 000 (lot 3), pour son dernier exercice.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Le candidat pourra produire des certificats de capacité ou tout document équivalent. La présentation d'une liste de travaux identiques ou similaires à ceux objets du marché, en cours d'exécution ou exécutés au cours des cinq dernières années. Le candidat produira des certificats de qualifications professionnelles ou tout document équivalent. Il devra fournir une attestation de compétence en cours de validité définissant les modalités de formation des justifier de leur capacité technique, les candidats produiront une liste détaillée du matériel de l'entreprise et de leurs moyens humains généraux.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 08/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix des prestations sur 60 points, valeur technique sur 40 points (voir détails dans le RC)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marche de travaux de résidentialisation de la cite square fabien a Saint-Denis (93200) - Lot 1

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le lot N°1 du présent marché a pour objet les travaux de résidentialisation de la cité Square Fabien à Saint-Denis (93200). La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T. P.). Le lot N°1 du présent marché est traité à prix global et forfaitaire. Le lot N°1 du marché est décomposé en une tranche ferme et une tranche optionnelle. L'objet des tranches est défini dans le cahier des charges. Aucune variante n'est imposée au titre du lot N°1 du présent marché. Les candidats pourront proposer des variantes libres techniques et financières pour ce marché. Au terme d'une première analyse des offres initiales, seuls les trois candidats ayant obtenu la note globale la plus élevée pour chacun des lots au vu des critères d'attribution énoncés à la section IX du présent règlement de la consultation, seront invités à participer aux négociations. Le lot N°1 du présent marché prend effet à compter de la date de notification au titulaire jusqu'au terme de la période de garantie de parfait achèvement des travaux. Le délai d'exécution des travaux objets des du lot N°1 est de 12 mois à compter de la réception de l'ordre de service prescrivant le commencement de la période de préparation (3 mois) et des travaux (9 mois) par l'entreprise. Le démarrage des travaux est prévu pour Mars 2024. Une clause d'insertion fixant un minimum de 1500 heures pour le lot n°1 est prévue au titre du présent marché.

Lieu principal d'exécution du marché : Saint-Denis (93200)

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite est obligatoire au titre du lot N°1 du présent marché.

Autres informations complémentaires : Le marché initial, publié le 12 février 2024 sur le BOAMP, annonce N°24-17169 était alloti. Il était décomposé en trois lots, définis comme suit :Lot 1 :

Maçonnerie - VRD - Signalétique - Etanchéité - Electricité Lot 2 : Serrurerie Lot 3 : Espaces verts. Chacun des lots faisait l'objet d'un marché séparé. Chaque candidat avait la possibilité de répondre à un ou plusieurs lots et devait présenter un dossier complet pour chaque lot. Les lots N°2 et N°3 sont actuellement en cours d'attribution. Le lot N°1 a été déclaré infructueux. Le besoin restant à satisfaire, il fait l'objet de la présente procédure. Le présent marché n'est ainsi pas alloti.

1 /procédure de consultation: La procédure de consultation utilisée est la procédure adaptée, conformément aux dispositions de l'article R2123-1 du code de la commande publique et du règlement intérieur relatif à la procédure adaptée de Plaine Commune Habitat pris en application de la délibération N°Sgb 2020-01-02 du 23 janvier 2020. La procédure utilisée est celle de la MAPA 3. En application du règlement intérieur de l'oph relatif aux procédures adaptées, à l'issue de l'analyse des offres l'acheteur se réserve le droit d'engager des négociations. Nous vous informons qu'au terme d'une première analyse des offres initiales, seuls les trois candidats ayant obtenu la note globale la plus élevée, au vu des critères d'attribution énoncés à la section IX du présent règlement de la consultation, seront invités à participer aux négociations. Dans cette hypothèse, les modalités de la négociation seront plus précisément décrites dans le cadre de l'invitation à la négociation que recevront les trois candidats ayant présenté les meilleures offres. L'Acheteur peut cependant attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations.

3/modalités du dossier de retrait de consultation : les dossiers de consultation peuvent être téléchargés gratuitement sur notre plateforme de dématérialisation www.maximilien.fr - 4/ Modalités de remise des candidatures et des offres : les plis seront remis obligatoirement par voie électronique, à l'adresse suivante : www.maximilien.fr. Les conditions de remises sont détaillées dans le RC. Les dossiers dont le téléchargement sur la plateforme dématérialisée ne seraient pas complets à l'heure limite, ne seront pas retenus.

5/ Les critères d'attribution sont plus précisément décrits dans le R.C.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/03/2024